



- COMMUNIQUE DE PRESSE -

PROJET DE CREATION D'UN GRAND POLE FINANCIER PUBLIC AU SERVICE DES TERRITOIRES AUTOUR DE LA CAISSE DES DEPOTS ET DE LA POSTE

Paris, le 31 août 2018 – Dans le cadre du projet de loi PACTE, le Gouvernement soumettra dans les prochains jours au débat parlementaire un projet d'amendement rendant possible la mise en œuvre du projet de création d'un grand pôle financier public au service des territoires autour de la Caisse des Dépôts (CDC) et de La Poste.

Ce projet ambitieux vise à renforcer la cohésion des territoires et à lutter contre la fracture territoriale en donnant accès aux citoyens de l'ensemble des territoires à des services, notamment numériques ou d'aide à la personne (en particulier pour les seniors), à travers La Poste, opérateur de proximité au service des citoyens.

Il favoriserait l'émergence d'un grand pôle financier public dans les territoires, incarnant l'intérêt général et à même d'offrir des services bancaires répondant aux besoins des collectivités locales, des entreprises et des particuliers, en alliant les compétences de La Banque Postale, de la Banque des Territoires de la CDC et de Bpifrance, et en renforçant leurs coopérations et partenariats.

La mise en œuvre de ce projet passerait par une prise de contrôle majoritaire de La Poste par la CDC, actionnaire actuel de La Poste aux côtés de l'Etat ; elle serait réalisée par voie d'apport par la CDC et l'Etat à La Poste de leurs participations au capital de CNP Assurances, dont La Poste ferait à son tour apport à La Banque Postale ; le partenariat commercial existant entre La Banque Postale et CNP Assurances serait ainsi renforcé, tout en maintenant le modèle ouvert et multipartenarial de CNP Assurances.

Cette opération devra être approuvée par la Commission de surveillance de la CDC et les conseils d'administration des institutions concernées. Cette opération fera l'objet d'une procédure d'information et de consultation des instances représentatives du personnel compétentes avant la signature des accords définitifs. Une demande de dérogation à l'offre publique obligatoire sur CNP Assurances sera également soumise à l'Autorité des marchés financiers. La réalisation effective de l'opération, sous réserve de l'obtention des autorisations requises auprès des autorités administratives indépendantes françaises ou européennes compétentes, interviendrait à l'échéance du pacte d'actionnaires actuel de CNP Assurances fixée au 31 décembre 2019, ou plus tôt, si l'ensemble des parties s'accordent pour y mettre fin par anticipation.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

<http://www.caissedesdepots.fr>

A propos du Groupe La Poste :

Société anonyme à capitaux 100 % publics, Le Groupe La Poste est organisé en cinq branches : Services-Courrier-Colis, La Banque Postale, Réseau La Poste, GeoPost, Numérique. Le Groupe est présent dans plus de 44 pays sur 4 continents. Chaque jour, les 17 000 points de contact de La Poste, 1er réseau commercial de proximité de France, accueillent 1,6 million de clients. La Poste distribue 22,726 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2017, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 24,110 milliards d'euros, dont 24,4 % à l'international, et emploie plus de 253 000 collaborateurs. Dans son plan stratégique « La Poste 2020 : conquérir l'avenir », La Poste s'est donné pour objectif d'accélérer sa transformation en partant à la conquête de nouveaux territoires. Avec pour ambition de devenir la première entreprise de services de proximité humaine, pour tous, partout et tous les jours, La Poste s'engage à simplifier la vie.

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanale.

PRESSE GROUPE CAISSE DES DEPOTS

Tél : 01 58 50 40 00

@caissedesdepots

PRESSE GROUPE LA POSTE

Tél : 01 55 44 22 37

service.presse@laposte.fr

RELATIONS INVESTISSEURS GROUPE LA POSTE

Yasmina GALLE

Tél : 01 55 44 17 02

yasmina.galle@laposte.fr

RELATIONS INVESTISSEURS LA BANQUE POSTALE

Estelle MATURELL ANDINO

Tél : 01 57 75 61 79

estelle.maturell-andino@labanquepostale.fr